

CONDITIONS GENERALES DE SERVICE

ESPRIT LIBRE

1 OBJET

Le site internet ZOTCAR.com ainsi que les autres noms de domaines associés (ZOTCAR.fr, ZOTCAR.re) et les applications mobiles ZOTCAR sont la propriété de la société ZOTCAR, Société par Actions Simplifiée, immatriculée au RCS de Saint-Denis (Réunion) sous le n° 819 286 154, au capital de 5791 euros. ZOTCAR offre un service de mise en relation qui leur permet la recherche et la location de véhicules entre particuliers.

Les présentes Conditions Générales de Service (CGS) ont pour objet de définir les modalités, les obligations et les conditions dans lesquelles les utilisateurs accèdent et utilisent les services de ZOTCAR.

2 DEFINITIONS

Les termes ci-dessous auront la signification suivante :

- **ZOTCAR** : désigne la Société par Actions Simplifiées ZOTCAR, immatriculée au RCS de Saint-Denis (Réunion) sous le n° d'identification unique 819 286 154, au capital de 5791 euros ainsi que l'ensemble des services et le site internet et les applications mobiles ZOTCAR.
- **Membre** : désigne une personne physique ou morale qui utilise ZOTCAR et qui est inscrite et qui a accepté les présentes Conditions Générales de Services
- **Véhicule** : désigne un véhicule automobile, de moins de 3,5 Tonnes, à quatre roues, de moins de 13 ans, inscrit sur ZOTCAR.
- **Flotte** : désigne l'ensemble des véhicules inscrits sur ZOTCAR.
- **Franchise** : somme maximale à la charge du Locataire en cas d'incident.
- **Location** : désigne la prestation de location d'un Véhicule entre un Locataire et un Propriétaire.
- **Locataire** : désigne un membre **de plus de 21 ans, titulaire d'un permis de conduire en cours de validité et conforme à la réglementation française, obtenu il y a plus de 2 ans**, qui souhaite réserver un véhicule sur ZOTCAR afin d'en être le conducteur principal.
- **Propriétaire** : désigne un membre qui souhaite louer un véhicule dont il est Propriétaire sur ZOTCAR.
- **Incident** : désigne un dommage matériel ou corporel, panne, vol, accident survenu pendant la période de location du véhicule.
- **Conducteur supplémentaire** : personne physique de plus de 21 ans, titulaire d'un permis de conduire en cours de validité et conforme à la réglementation française, obtenu il y a plus de 2 ans, mentionné au contrat de location et autorisé à utiliser le véhicule loué sous la responsabilité du Locataire.
- **Panne** : Défaillance mécanique, électrique, électronique, hydraulique, survenue en l'absence de tout choc, rendant impossible l'utilisation du véhicule dans le respect de la réglementation en vigueur. La crevaison, la panne ou l'erreur de carburant, l'enfermement des clés sont assimilés à une panne.
- **CGU** : conditions générales d'utilisation
- **CGS** : conditions générales de Service
- **Client** : souscripteur à l'offre ESPRIT LIBRE

3 ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

L'acceptation des présentes Conditions Générales de Service se fait sous forme d'une case à cocher lors de l'inscription à l'offre ESPRIT LIBRE et constitue la preuve que le membre a pris connaissance et a approuvé les présentes conditions.

Le Client ne peut bénéficier des services de la plateforme que sous réserve d'acceptation des CGS.

ZOTCAR se réserve la possibilité de modifier, à tout moment, en tout ou partie des CGS. Les Membres sont invités à consulter régulièrement les présentes CGS afin de prendre connaissance des changements éventuels effectués. L'utilisation du site par les Propriétaires, constitue l'acceptation par ces derniers des modifications apportées aux CGS.

ZOTCAR utilise comme intermédiaire de paiement le service MangoPay et l'acceptation des présentes Conditions Générales de Services inclut l'acceptation des CGU de MangoPay.

4 CONDITIONS D'ACCES AU SERVICE

Les fonctionnalités suivantes sont accessibles à tous 24h/24 et 7j/7 :

- Recherche de véhicules et accès à une liste limitée des véhicules inscrits sur ZOTCAR
- Consultation de la fiche d'information d'un véhicule
- Accès aux différentes informations présentes sur le site ZOTCAR présentant le service.

Toutes les autres fonctionnalités nécessitent une inscription et leur accès est soumis aux conditions décrites ci-dessous :

4.1 Conditions d'accès pour le Propriétaire

Le Propriétaire doit remplir les conditions suivantes :

- Etre âgé d'au moins 18 ans ;
- Etre inscrit sous sa véritable identité et avoir fourni une véritable adresse de son domicile. ZOTCAR se réserve le droit de demander à tout moment un justificatif d'identité ;

- Avoir fourni un numéro de téléphone sur lequel le Propriétaire est joignable ;
- Ne pas avoir créé plusieurs comptes membres ;
- Avoir accepté les présentes CGS.

Le Propriétaire peut inscrire uniquement les véhicules :

- Dont il est le seul Propriétaire (tel qu'indiqué sur la carte grise) ou dont il peut justifier une autorisation écrite du Propriétaire.
- Au nom d'une société de crédit ou leasing si le nom du signataire du contrat de crédit ou leasing y est mentionné et qu'il est identique à celui de la personne désignée en qualité de Propriétaire au contrat de location ZOTCAR ;
- Assurés à son nom au minimum au tiers par une assurance toute l'année et dont le contrôle technique est à jour et réalisé selon la réglementation en vigueur.
- Dits normaux ayant la mention « VP » sur la carte grise, de moins de 3.5T et, à quatre roues, **de 0 à 13 ans** inclus d'un kilométrage maximal **de 160 0000 km**, dont la puissance fiscale est inférieure à 14CV et dont la valeur neuve est inférieure ou égale à 60 000 €.
- Dont il possède un double des clés.

Le Propriétaire ne peut pas inscrire les véhicules :

- Dits de luxe et de sports tels que : Aston Martin, Bentley, Bugatti, de Tomaso, Ferrari, Hummer, Lamborghini, Maserati, Porsche, Rolls-Royce, Subaru...
- 2 roues, quads, camping-car, voiturettes, véhicules de société.
- Transformés ou ayant subi des modifications moteur notamment pour améliorer les performances du véhicule.

ZOTCAR se réserve le droit d'accepter ou de refuser un véhicule pour des raisons techniques.

4.2 Suspension d'accès au service

Dans le cas où le Membre a communiqué des informations erronées, ZOTCAR se réserve le droit sans préavis ni indemnité de suspendre l'accès au service à ce Membre.

4.3 Know Your Customer

ZOTCAR pourra demander une pièce d'identité valide au Propriétaire à tout moment.

ZOTCAR informera alors le Propriétaire de communiquer une photocopie d'une pièce d'identité valide par mail le plus rapidement possible. Les paiements seront suspendus temporairement tant que la pièce d'identité ne sera pas vérifiée par notre prestataire MangoPay.

ZOTCAR ne peut être tenu responsable en cas de retard de paiement.

5 LE SERVICE

Le Service ESPRIT LIBRE comprend les fonctionnalités suivantes :

Pour les Clients :

- Inscription et mise en ligne d'un véhicule
- la prise en charge par un voiturier ZOTCAR du véhicule du Client dans les conditions précisées à l'article 6.3 ci-après
- les locations du véhicule pendant son absence ;
- état d'avancement de la réservation
- le transfert du véhicule du Client par le voiturier jusqu'au parking de ZOTCAR si nécessaire ;
- le déplacement du véhicule chez le prestataire de nettoyage si nécessaire ;
- la remise en main au Client de son véhicule à son arrivée par un voiturier ZOTCAR dans les conditions précisées à l'article 6.4 ci-après.

Mais aussi :

- Récapitulatif de la réservation
- Messagerie privée à disposition du Locataire et du Propriétaire
- Souscription par ZOTCAR à une assurance tous risques (MAIF) qui prend le pas sur l'assurance du Propriétaire durant la durée de la location. Cette assurance bénéficie au Locataire et au Propriétaire.
- Assistance 0km 24h/24 et 7j/7 pendant la durée de la location et véhicule de remplacement en cas de sinistre
- Paiement en ligne sécurisé
- Contrat type de location (obligatoire pour finaliser une location)

Le Client est informé que les véhicules hors gabarit (longueur supérieure à 5 mètres et/ou largeur supérieure à 2 mètres) sont susceptibles de ne pas être acceptés par les voituriers au moment de leurs prises en charge.

Le Client est informé que les véhicules ne respectant pas les conditions d'inscription (moins de 13 ans et moins de 160000 kms) sont susceptibles de ne pas être acceptés par les voituriers au moment de leurs prises en charge.

Le client certifie qu'il est Propriétaire, ou utilisateur dûment autorisé du véhicule qu'il remet à ZOTCAR et qu'il dispose des assurances, contrôle technique à jour, selon les conditions requises par la Loi.

5.1 Disponibilité du service

Le site et le service sont accessibles 24h/24, 7 jours sur 7, sauf cas de force majeure ou survenance d'un événement hors du contrôle ou de la volonté de ZOTCAR.

Le Membre est parfaitement informé que le site ZOTCAR et par conséquent le service peut être interrompu à tout moment, sans préavis et sans qu'une quelconque indemnité soit due au Propriétaire ou au Locataire.

ZOTCAR n'est en aucun cas responsable de la non-réalisation d'une location en cas d'indisponibilité du site ou d'une partie du site. ZOTCAR s'engage à procéder aux opérations nécessaires au rétablissement du site et du service dès qu'il en a connaissance.

6 FONCTIONNEMENT DU SERVICE

6.1 Réserve de sa place en ESPRIT LIBRE

- Le Propriétaire inscrit et indique les caractéristiques et le descriptif de son véhicule. Il décide du tarif moyen de location qui peut être ensuite ajusté à tout moment par ZOTCAR afin d'optimiser la location du véhicule (la tarification des locations est détaillée dans le paragraphe 7 des présentes CGS).
- Il indique la période souhaitée et ajoute des photos du véhicule.

Le véhicule est désormais inscrit sur le site mais il n'est pas visible auprès des utilisateurs.

AFIN DE VALIDER SON INSCRIPTION SUR LE SITE, LE PROPRIETAIRE DOIT ENVOYER UNE COPIE DE SA CARTE GRISE EN LA TELECHARGEANT SUR LE SITE ZOTCAR.COM.

Une fois réceptionnée et validée par ZOTCAR (mail de confirmation), l'inscription du véhicule pour l'offre ESPRIT LIBRE sera confirmée et le véhicule sera visible pour les locations.

6.2 Attribution carte aéroport

L'envoi de la carte grise conforme permet d'attribuer une carte à l'aéroport. Celle-ci doit être transmise une semaine avant le jour du départ.

Sans envoi de la carte grise, l'inscription du véhicule ne sera pas validé et ZOTCAR ne prendra en aucun cas le véhicule en charge.

6.3 Dépôt du véhicule

6.3.1 Conditions de prise en charge

Le véhicule doit être remis dans un état correct de propreté et vidé de tous effets personnels appartenant aux clients. De même, le niveau d'essence du véhicule ne doit pas être sur réserve.

6.3.2 Le jour du dépôt

Le jour du dépôt du véhicule, le client se rend à l'aéroport Roland Garros.

Si le client a transmis ses informations à temps la barrière de l'aéroport s'ouvrira automatiquement.

Si ce n'est pas le cas, le client doit appuyer sur le bouton pour être mis en relation avec le service parking et suivre leurs instructions.

Le voiturier ZOTCAR signe et établit le contrat de gestion pour le compte de la société ZOTCAR. Un état des lieux du véhicule est par la même occasion réalisé.

Après le départ du client, le véhicule est laissé à disposition des locataires directement sur le parking de l'aéroport ou conduit au parking sécurisé par un voiturier ZOTCAR.

6.3.3 Refus de prise en charge par ZOTCAR

ZOTCAR se réserve le droit de refuser le véhicule en cas de :

- Non-respect des conditions (véhicule plus de 160 000 kms et plus de 13 ans).
- Véhicule donné sur réserve
- Véhicule pas en état d'être loué (pneus lisses, contrôle technique pas à jour)
- Véhicule trop sale pour être loué.

En cas de refus par ZOTCAR, le Propriétaire devra prendre ces dispositions afin d'assurer la garde de son véhicule mais en aucun cas ZOTCAR ne pourra être tenu responsable.

6.4 Restitution du véhicule

Au jour de restitution prévu au contrat, le véhicule remis à l'aéroport par un voiturier où le client en prend possession après avoir signé le contrat de gestion.

Le véhicule est restitué au Client avec le même niveau de carburant et le même niveau de propreté intérieur et extérieur que ceux indiqués sur l'état des lieux de départ.

Si des réserves sont à formuler par le Propriétaire, elles devront être portées sur le contrat de gestion. En l'absence de réserve par le propriétaire et dès restitution du véhicule, la période de gestion de véhicule par ZOTCAR est considérée comme terminée, aucune réclamation ne pourra être prise en compte après cette signature.

En cas de changement de date et d'heure de la restitution par rapport à celle convenue lors de la remise du contrat, le client devra en informer ZOTCAR par quelque moyen que ce soit en respectant un délai de 24 heures avant la date et heure de restitution prévue initialement.

7 GESTIONS DES LOCATIONS

Pendant l'absence du Client, ZOTCAR gère les locations pour le compte du Propriétaire. Zotcar se charge donc de :

- Acceptation des demandes de locations ;
- Livraison des véhicules si nécessaire ;
- État des lieux de locations début et fin.

En cas de pénalités par le Locataire, ZOTCAR appliquera ces frais conformément aux CGU de locations et reversera la somme due au Propriétaire.

8 CONDITIONS TARIFAIRES ET REGLEMENT

Les tarifs des locations sont fixés par le Propriétaire.

ZOTCAR se réserve à tout moment d'ajuster ce tarif journalier en fonction de la demande.

Le Propriétaire reçoit 50% de la location hors options.

Les locataires peuvent souscrire à 3 options afin de les ajouter à la location.

- L'option rachat partiel de franchise à 5 € par jour. Cette somme est automatiquement reversée à l'assurance. Aucune commission n'est perçue par ZOTCAR et par le Propriétaire.
- L'option kilométrage illimité à 5€ par jour. 50% de la somme est reversée au Propriétaire.
- L'option Aéroport à 40€. Si cette option est réalisée par ZOTCAR, la somme est totalement perçue par ZOTCAR.

8.1 Paiement sécurisé

Le règlement est effectué directement au Client par virement bancaire 3 jours après la fin de la location.

Pour cela le Propriétaire doit ajouter son RIB dans son profil.

9 RESPONSABILITES DU PROPRIETAIRE

Le Propriétaire autorise ZOTCAR à faire usage de son véhicule dans le cadre strict et exceptionnel des trajets nécessaires aux locations et aux nettoyages et à modifier le tarif journalier de location de son véhicule afin d'optimiser toutes ces locations

Le Propriétaire atteste que son véhicule est couvert par son assurance personnelle, en cas d'incidents, en dehors des périodes de locations.

10 RESPONSABILITES DE ZOTCAR

ZOTCAR décline toute responsabilité en cas de panne du véhicule quelle qu'elle soit.

ZOTCAR décline toute responsabilité relative aux bagages et effets personnels qui demeureraient dans les véhicules laissés en garde ; aux dommages de toute nature pouvant survenir durant la prestation (bris de glaces, vol, incendie...) ainsi que toutes responsabilités relatives aux impacts, rayures pouvant survenir durant la durée du contrat. En cas de cyclone, inondation et tout autre dégât lié à des causes naturelles, ZOTCAR se décharge de toute responsabilité concernant les dégâts occasionnés sur le véhicule du client. C'est donc l'assurance de ce dernier qui couvrira ces dégâts.

ZOTCAR ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des détériorations, altérations, dégradations du véhicule quelles qu'elles soient si celles-ci ont une cause antérieure à la prise en charge. En ce sens, si le véhicule est déposé dans un état ne pouvant nécessiter une inspection exacte de son état (sale ou état des lieux réalisé de nuit), ZOTCAR ne pourra être tenu responsable de rayures non signalés sur l'état des lieux de départ.

De même, ZOTCAR ne peut être tenu responsable si les dégradations, altérations ou dégradations résultent de cas de force majeure, d'un vice propre du véhicule ou du vieillissement.

ZOTCAR ne peut garantir un nombre de jours de location minimum au Propriétaire ni un montant minimum de revenus mais procédera à toutes les modalités nécessaires à chaque location (acceptation, communication avec le locataire, échange de clés, gestion des contrats de locations, états des lieux, nettoyage...).

En aucun cas ZOTCAR ne pourra être responsable d'un incident qui aurait lieu hors des périodes de location.

ZOTCAR gère les locations, les états des lieux, à la place du Propriétaire pendant la période définie et assure le gardiennage sécurisé du véhicule lorsque celui-ci n'est pas loué.

Lorsque la mention « Sous réserve de vérification par ZOTCAR » est cochée, l'état des lieux de départ peut se voir modifié par l'équipe ZOTCAR sous 4 jours ouvrés.

Tous chocs sur les portières ne seront pas pris en compte par la société ZOTCAR.

11 GESTIONS DES CONTRAVENTIONS

Toute contravention entraîne des frais de pénalités fixes de 15 € appliqués au Locataire (10 € sont adressés au Propriétaire et 5 € sont reversés à ZOTCAR).

Toute contravention reçue par le Propriétaire liée à location doit être envoyée par e-mail à l'adresse hello@ZOTCAR.com. ZOTCAR se chargera de la contestation et enverra un justificatif au Propriétaire.

12 GESTION DES PANNES ET DES SINISTRES

En cas de pannes pendant une location, le véhicule est automatiquement remorqué chez le concessionnaire par l'assurance de ZOTCAR.

En cas de pannes, hors location, le véhicule est remorqué chez le garagiste le plus proche du lieu de la panne.

Les conditions de gestion des pannes et sinistres sont les mêmes que dans les CGU de ZOTCAR.

Néanmoins, en cas de panne due à l'usure du véhicule (et n'étant pas du fait d'une mauvaise utilisation par le locataire) nécessitant des réparations pendant l'absence du Propriétaire, celui-ci sera averti dès que possible par mail par ZOTCAR. Les réparations de pièces d'usure seront automatiquement à la charge du Propriétaire.

Dans le cas où un diagnostic payant doit être réalisé, celui-ci sera totalement à la charge de Propriétaire. ZOTCAR pourra avancer les frais et les refacturera au Propriétaire à la restitution de sa voiture.

Sont considérées comme pièce d'usure :

- Batterie, alternateur,
- Plaquette de frein ou garnissage,
- Chaîne ou courroie de distribution,
- Disque ou tambour,
- Éclairage (feux, phares, ampoules)
- Embayage ;
- La climatisation.
- Vitre qui ne monte ou ne descend plus.
- Capotage.

Cette liste est non-exhaustive.

Le Propriétaire a alors 24h pour indiquer s'il accepte ou refuse que ZOTCAR engage et avance les frais de réparation aux Propriétaires si ceux-ci n'excèdent pas 800€.

En cas de non réponse par le Propriétaire après ce délai, ZOTCAR se réserve le droit d'engager les réparations du véhicule. Le Propriétaire devra alors rembourser intégralement ZOTCAR dans les plus brefs délais avec un supplément de 50€ de frais de dossier.

Si les réparations excèdent les 800€ et/ou si le Propriétaire refuse l'engagement des réparations, celui-ci devra s'acquitter des frais de gardiennage facturés par le garage où est stocké le véhicule sur la période où celui-ci y est effectivement immobilisé.

De même si le Propriétaire désire que le véhicule soit remorqué dans un autre garage, les frais de remorquage seront à totalement sa charge.

12.1 Désaccord sur le diagnostic ou les réparations du garagiste

ZOTCAR intervient comme conseiller. En aucun cas ZOTCAR ne pourra être tenu de responsable dans le diagnostic d'un véhicule ou à sa réparation.

En cas de désaccord sur le montant de réparations, le Propriétaire pourra faire remorquer le véhicule dans le garage de son choix. Les frais de remorquage seront alors à sa charge.

En cas de désaccord sur les conditions de réparations de son véhicule, le Propriétaire pourra missionner un expert de son choix à sa charge afin de mettre en cause la réparation du garagiste.

13 RETOUR DU PROPRIETAIRE

Dans le cas où la fin de gestion se termine et que le véhicule n'est pas en état d'être remis à son propriétaire, Zotcar mettra à disposition un véhicule de remplacement en fonction de ses disponibilités au Propriétaire pour une durée maximum de :

- 7 jours en cas de panne ;
- 14 jours en cas d'accident.

14 ATTRIBUTION DE LA JURIDICTION

En cas de litige afférent auxdites conditions générales et au contrat en faisant l'objet, il sera soumis aux seuls Tribunaux compétents dans le ressort de la prestation, à savoir ceux de la Cour d'appel de Saint-Denis de La Réunion.